

Des vœux et une surprise



Au micro, Alain Bruneau, maire.

Alain Bruneau, maire de Jussac et son conseil municipal, ont présenté leurs vœux aux habitants. Ce dernier est revenu sur les projets de l'année 2018 qui a vu l'aboutissement et le début de nouveaux chantiers.

La priorité était l'extension, la rénovation et mise en accessibilité de l'école Marie Marvingt, travaux réalisés pendant les vacances scolaires afin de ne créer aucune gêne pour les enfants et les enseignants qui ont été remerciés pour leur « patience et leur compréhension ».

L'aménagement de la grange de l'enclos Bailly (face à la poste) qui devient une annexe de la mairie, permettra l'accueil des

permanences sociales, maternelles et infantiles. Cette opération a été accompagnée par la SA Polygone qui a réalisé deux logements pour personnes âgées, occupés depuis le mois de septembre. La réalisation du local associatif est quasiment terminée.

Autre projet marquant, celui du parcours fitness santé et du padel, seul équipement de ce genre dans le département qui a été très bien subventionné.

Projets de l'année

L'année 2019 verra l'achèvement de l'extension de la salle polyvalente et l'élargissement du chemin de Mondésir, la viabili-

sation d'une partie de parcelle route de Montplaisir permettra d'envisager l'urbanisation d'une vingtaine de lots.

Deux dossiers vont faire l'objet d'études pour réalisation en 2020 : la réhabilitation du « cantou » au bourg et la réorganisation des chemins piétonniers et des stationnements entre la mairie et le pont d'Authre, en collaboration avec le Conseil départemental en vue de la réfection de la chaussée.

Avant de laisser la parole aux élus départementaux, le maire a demandé à la population de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui vont sillonner le village entre le 7 janvier et

le 15 février. Mme Roquette a tenu à rassurer l'assistance de son « soutien » dans les dossiers portés par la commune. Bruno Faure, président du Conseil départemental, a profité de l'occasion pour faire un rapide tour de la situation économique et financière du département, et des nouvelles directives gouvernementales.

Et d'annoncer, à la surprise générale, que la première étape du Dauphiné libéré aurait lieu à Aurillac, et que l'arrivée se ferait à Jussac après un passage au Puy Mary et à Salers.

JLP